

Introduction

Tous les établissements devront fournir une ventilation détaillée par compte pour le recueil RTC 2017.

La ventilation des charges incorporables et produits déductibles par compte est une évolution nécessaire du RTC pour, notamment, **renforcer sa fiabilité**, un des principaux objectifs du groupe de travail RTC.

Les raisons d'une évolution vers une ventilation détaillée sont multiples et variées, selon la taille de l'établissement.

Cette évolution est :

❖ Structurante pour l'établissement

Par cette ventilation détaillée, l'établissement doit avoir une meilleure connaissance de ses données comptables par nature et par activité. Le RTC devient un vrai travail de contrôleur de gestion et un moyen d'apprentissage de la comptabilité analytique.

Par exemple, cette approche oblige à structurer un fichier commun de structure pour l'intégrer dans le SIH. Elle permet de s'intéresser à la réalité du terrain afin de structurer un outil permettant de créer des produits dérivés internes (compte de résultat Activités Spécifiques, dépenses directes précises par UF, rapprochement avec les CREA...).

L'approche par compte peut permettre d'identifier certains problèmes organisationnels internes (gestion des stocks de pharmacie, prestation de la stérilisation sur certaines spécialités...)

Elle peut devenir une aide dans le cadre des achats (médicaments, DM, intérim...), en déterminant les UF / SA consommatrices ou non.

Elle permet de garder une logique entre les comptes du CRP détaillés et les comptes analytiques.

❖ Harmonise les méthodes d'affectations du RTC

Une affectation par compte cible les affectations sur une section ou un groupe de sections, contrairement à une affectation par titre qui autorise une ventilation de tous les titres sur toutes les activités.

La ventilation des comptes étant différente au sein d'un titre, il est plus aisé de saisir par compte et cela évite les retraitements hors ARCAH. La ventilation par compte semble de toute façon incontournable en amont si l'on veut obtenir un total par titre.

Ainsi, cette ventilation détaillée permet d'appliquer plus facilement les règles d'affectation et apporte plus de clarté. Les affectations sont plus précises. Le risque d'erreur est minimisé.

L'automatisation du déversement de certains comptes réduit également les erreurs.

Une affectation par compte clarifie les affectations sur les activités subsidiaires et RCRA car une grande partie des comptes de titre 3 doivent être affectés sur les sections des fonctions support.

Cette méthode permet de développer, selon la taille de l'établissement et l'avancée de son SIH, des fichiers directement importables dans l'outil ARCAH et d'automatiser, petit à petit, le remplissage des onglets du RTC.

L'import de la balance des comptes de la DGFIP facilite la ventilation par compte.

❖ **Facilite le travail de contrôle**

De façon globale, cette méthode d'affectation détaillée favorise le développement de contrôles de cohérence.

Cette méthode permet de se contrôler et de corriger les écarts plus facilement, dans la mesure où l'établissement a un seul compte à reprendre et non la totalité du titre. Les données saisies sont ainsi plus fiables.

Les tableaux de contrôle permettent de visualiser plus rapidement la provenance des écarts à rectifier et peuvent permettre d'identifier des erreurs faites en amont.

❖ **Améliore l'analyse des résultats**

La méthode détaillée favorise le parangonnage national. L'analyse est plus fine sur la structure des coûts.

Cette ventilation permet de connaître plus précisément l'origine de l'évolution des coûts d'une activité. Elle permet de les comparer d'une année sur l'autre et d'expliquer les besoins qui évoluent.

❖ **Facilite l'interaction avec les autres recueils**

Le choix d'une ventilation par compte permet d'envisager une participation à l'enquête de coût en Psychiatrie, qui nécessite ce choix.

Les établissements participant aux ENC des champs sanitaires peuvent gagner du temps sur le remplissage des 2 outils qui sont proches et dont la convergence va se renforcer dans les prochaines campagnes.